



En exercice : 58

Présents : 41

Votants : 47

Le Neuf Octobre Deux Mille Vingt-Trois à Vingt Heures, les membres de la Communauté de Communes du Pays de Craon, légalement convoqués le 3 Octobre 2023, se sont réunis au Centre administratif intercommunal à Craon, sous la Présidence de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	DALIFARD Alexia, titulaire
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	/
CONGRIER	TISON Hervé, LEPICIER René-Marc, titulaires
COSMES	COUËFFÉ Dominique, titulaire
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, DOREAU Jean-Sébastien, MANCEAU Laurence, RADÉ Maurice, titulaires
COURBEVEILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	DESHOMMES Catherine, titulaire
DENAZÉ	/
FONTAINE COUVERTE	BASLÉ Jérôme, titulaire
GASTINES	BERSON Christian, titulaire
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	/
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	JUGÉ Joseph, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	CHANCEREL Philippe, titulaire,
MÉE	BAHIER Alain, titulaire
MÉRAL	/
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	/
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIIS Norbert, PELLUAU Philippe, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	/
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	/
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : CHAUVIN Maxime (Ballots), BÉZIER Florence (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), CHADELAUD Gaétan (La Roë), DERVAL Séverine (La Selle-Craonnaise), CHAMARET Richard (Méral), GARBE Pascale (Méral), DE FARCY DE PONTFARCY Christine (Quelaines St Gault), LEFEVRE Laurent (Quelaines St Gault), GENDRY Hugues (Quelaines St Gault), CLAVREUL Yannick (Simplé), GUINEHEUX Dominique (St Quentin-les-Anges)

Étaient absents : SORIEUX Vanessa (Brains s/les Marches), VALLÉE Jacky (Chérancé), HAMARD Benoît (Craon), MAHIER Aurélie (Craon)

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Richard CHAMARET a donné pouvoir à Daniel GENDRY
Pascale GARBE a donné pouvoir à Jean-Eudes GAUBERT
Christine DE FARCY DE PONTFARCY a donné pouvoir à Dominique COUËFFÉ
Laurent LEFEVRE a donné pouvoir à Christophe LANGOUËT
Hugues GENDRY a donné pouvoir à Quentin LANVIERGE
Florence BÉZIER a donné pouvoir à Maurice RADÉ

Secrétaire de Séance : Élu M. Philippe GUIARD, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2023-10/134 : FINANCES

Séance du : 9 octobre 2023

OBJET 2023-10/134 : FINANCES
DÉCISION MODIFICATIVE – BUDGET PRINCIPAL 70000

M. Christophe LANGOUËT, expose au Conseil communautaire, qu'il convient d'ajuster les crédits sur le budget principal :

- marché **Plan Paysage** : il avait été inscrit au budget 2024 un montant de 88 000 euros TTC pour la démarche Plan Paysage. Suite à la consultation, il convient d'abonder les crédits à hauteur de 12 000 euros TTC et de changer l'imputation, l'enveloppe prévue du compte 2313 au compte 2031 (frais d'études).

A noter que des subventions complémentaires ont été obtenues. Ces dernières n'étaient pas inscrites au budget. Il s'agit du fonds vert pour 20 000 euros et d'une subvention banque des territoires d'un montant de 15 520 euros. Le reste à charge initial de ce projet avait été estimé à 44 000 euros. Il est désormais de 16 380 euros.

Considérant l'avis du Bureau en date du 9 octobre 2023,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :
A l'unanimité (47 votants)

⇒ **APPROUVE** la décision modificative n°5 – Budget principal 70000, comme suit :

Section de fonctionnement					
compte	dépenses	BP 2023	compte	recettes	BP 2023
	Total dépenses BP	23 613 819,01 €		Total recettes BP	23 613 819,01 €
	Total DM n°1	0,00 €		Total DM n°1	0,00 €
	Total DM n°2	0,00 €		Total DM n°2	0,00 €
	Total DM n°3	0,00 €		Total DM n°3	0,00 €
	Total DM n°4	0,00 €		Total DM n°4	0,00 €
	Total DM n°5	0,00 €		Total DM n°5	0,00 €
	total dépenses	23 613 819,01 €		total recettes	23 613 819,01 €

Section d'investissement					
compte	dépenses	BP 2023	compte	recettes	BP 2023
	Total dépenses BP	16 480 408,36 €		Total recettes BP	16 480 408,36 €
	Total DM n°1	0,00 €		Total DM n°1	0,00 €
	Total DM n°2	0,00 €		Total DM n°2	0,00 €
	Total DM n°3	1 162 242,00 €		Total DM n°3	1 162 242,00 €
	Total DM n°4	3 550,00 €		Total DM n°4	3 550,00 €
	Total DM n°5	12 000,00 €		Total DM n°5	12 000,00 €
	total dépenses	16 658 200,36 €		total recettes	16 658 200,36 €
2031	20 Frais d'études	100 000,00 €	1311	13 Subvention Etat	12 000,00 €
2313	23 Constructions	-88 000,00 €			

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 16 octobre 2023

Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT

Le secrétaire de séance,
Philippe GUIARD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20231009-DELIB202310134-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2023

Affichage : 18/10/2023

Pour l'autorité compétente par délégation



